

ONCF

N°312

ORPHELINAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER DE FRANCE
BULLETIN TRIMESTRIEL NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018 - JANVIER 2019

Tirage BE 2018
Activités groupes et CR

Les chiens de traîneau

Histoire de la carte de vœux

Témoignage des élus CGT au CA de la CPR

CSE à la SNCF

Portrait d'Hervé Guidici	2
Les courses de chiens de traîneau	2
CA ONCF du 27 novembre 2018	3
L'histoire de la carte de vœux	3
Edito	3
Activités ONCF	4 et 5
Agenda et Dons	5
La revente des cadeaux de Noël	6
L'invention du calendrier	6
Tirage des Bons d'Entraide 2018	7
Conseil économique et social SNCF	7
Les vieux métiers	8
Jeux	8
Sélection livres	8



ORPHELINAT NATIONAL
DES CHEMINS DE FER DE FRANCE

Marie-Christine Ménard et Hervé Guidici Administrateurs CGT élus au CA de la CPR



BO : Qu'est-ce que la CPRP SNCF ?

Hervé : LA CPRP SNCF, c'est « la SECU » des Cheminots ! Plus précisément c'est l'organisme de Sécurité Sociale en charge de la gestion du Régime Spécial des Cheminots actifs au statut de la SNCF, de leurs familles Ainsi que des retraités, représentant plus de 600.000 affiliés au total. Cette caisse perçoit les cotisations (et autres contributions) du régime et verse les droits aux affiliés en matière de maladie (Dénommé Prévoyance dans ce régime) et de retraite (Directe et Réversion). Quant à l'action Sanitaire et Sociale, celle-ci demeure une prérogative du FASS gérée par la SNCF.

BO : Que signifie être élu au C.A. ?

Marie-Christine : Pour faire simple, on peut dire que la caisse fonctionne sous une « double Direction » ! D'un côté un Directeur nommé par décret ministériel qui constitue « une équipe technique » qui assure les missions de la Caisse et gère les 900 salariés dont 90% sont au statut de la SNCF.

D'un autre côté, le Conseil d'Administration, en charge de contrôler le bon fonctionnement de la Caisse et de vérifier que tous les affiliés bénéficient bien de leurs droits définis dans les textes réglementaires. Ce dernier point est essentiel notamment pour nos Pupilles et leurs familles qui se voient privées de certaines prestations par une application « un peu trop aveugle » des textes. Souvent l'examen des dossiers par les administrateurs permet de maintenir des prestations (particulièrement sur la Prévoyance) en prenant en compte la dimension humaine et la détresse qui envahit une famille

lors d'un décès. À noter, également, l'intervention des administrateurs en séance plénière (ou siègent des représentants des ministères) pour défendre le régime et améliorer les droits.

BO : A ce propos la Réforme de la SNCF (avec la loi votée à la mi-juillet 2018) ne remet-elle pas en cause le Régime Spécial ?

Marie-Christine : Oui et non.

Non dans le sens où la loi n'aborde pas du tout la question du régime spécial... bien que les médias aient mené campagne sur le thème « des avantages exorbitants » des cheminots. Cette manipulation avait pour but de discréditer l'action de ces derniers et masquer les véritables intentions du gouvernement avec cette loi. Celle-ci ouvre à la concurrence les trafics voyageurs et ainsi permet à des entreprises privées (donc à des actionnaires) de bénéficier des subventions publiques qui contribuent au fonctionnement du ferroviaire dans notre pays.

Hervé : Et là où il y a danger pour l'avenir du régime, c'est que la loi prévoit la fin de l'embauche au statut et le transfert du personnel cheminot vers les entreprises privées lorsque celles-ci remporteront les « marchés ». Ainsi, notre régime se verra privé de cotisations (donc de recettes) indispensables au fonctionnement de la protection sociale des cheminots actifs, retraités et de leurs familles. Nos pupilles sont aussi concernés du fait qu'au décès du cotisant ils peuvent continuer à bénéficier des droits du régime qui sont supérieurs à ceux de la Sécu. On peut d'ailleurs élargir le propos avec la politique menée par ce gouvernement au nom « de la baisse du coût du travail, pour lutter contre le chômage » et qui consiste à alléger (voir à supprimer) les cotisations versées par les entreprises et qui financent la Sécu. Une politique qui à terme, si les salariés n'interviennent pas, remettrait en cause notre système de retraite et favoriserait le financement de la prise en charge de la maladie par l'impôt à l'exemple de la CSG qui ne serait que le premier étage de la fusée de la transformation du modèle social de notre pays mis en place à la Libération. D'où l'intérêt de défendre les droits des affiliés, d'être à la fois élu(e) à la caisse et aussi militant syndical (en l'occurrence à la CGT) comme nous le sommes Marie-Christine et moi.

Les courses de chiens de traîneau



Au début du XX^e siècle, la ruée vers l'or donne lieu à un très fort développement de l'utilisation d'attelages de chiens de traîneau. Les premières traces de chiens attelés à des traîneaux datent de plus de 4000 ans. On les a retrouvés à l'Est de la Sibérie, au bord de la

fameuse mer de Béring. Mais ce n'est qu'au début du XX^e siècle que le traîneau à chiens est devenu un véritable sport. Les années 1900 sont celles de la « ruée vers l'or » au Canada et en Alaska. Les chercheurs d'or utilisent des attelages de chiens pour se déplacer dans la neige et le froid. Jack London les décrira parfaitement dans ses célèbres livres «Croc-Blanc» et «L'appel de la forêt». Mais nombreux sont ces aventuriers qui ne trouveront jamais d'or! Si bien que pour s'occuper, des groupes de passionnés de chiens se forment. Ils décident de comparer leurs attelages en termes d'endurance et de vitesse. C'est ainsi qu'allait naître un nouveau sport, peut-être le plus beau qui soit. La première course vit le jour dès la première décennie du XX^e siècle.

En 1907, après de nombreuses discussions, les habitants de Nome en Alaska fondent un club de chiens. Leur but, en regroupant leurs énergies, est de mettre sur pied une

vraie course de chiens de traîneau. Cette course naîtra, en 1908 et s'appellera la « All Alaska Sweepstakes ». Elle se courra chaque année sur une distance de 660 kilomètres. Au début, les attelages sont très lents, car ils sont formés de toutes sortes de chiens (on trouve même des saint-bernard...). Puis apparaissent progressivement les attelages de huskies de Sibérie, plus rapides et plus endurants.

Cette course se caractérise par le fait qu'il soit interdit de « dropper » un chien. Dans la plupart des courses de longue-distance, un musher peut décider de retirer un chien de son attelage s'il est blessé ou trop fatigué. Il le laisse alors aux bons soins de son handler. Pendant la All Alaska Sweepstakes, cela est interdit. Dès lors, le musher doit apporter un soin tout particulier à chacun de ses chiens et entretenir leur envie d'aller jusqu'au passage de la ligne d'arrivée.

Dropper : Abandonner son chien.

Handler : Entraîneur.

Le musher : Un conducteur de traîneau à neige, tiré par un attelage de chiens.



Laurent Latouche
Secrétaire général

© Pascale Lalys

Le conseil d'administration du 27 novembre, le dernier de l'année, s'est tenu à la maison de l'ONCF afin de présenter aux membres du CA, le ravalement complet de notre structure de solidarité. Actuellement celle-ci héberge 8 pupilles pour leurs études. Les campagnes électorales et les résultats qui en ont suivi aux élections CA de la CPR, ainsi que les élections CSE sont un bon point d'appui pour poursuivre et amplifier notre démarche revendicative pour pérenniser notre association, œuvre sociale de la CGT. Celle-ci, dans ces deux élections, sort largement en tête, cela est à mettre à l'actif de l'engagement des militants au cours de ces 2 campagnes. Dans un contexte de fin d'année revendicatif, notre responsabilité militante est immense pour repositionner des valeurs de progrès et de conquêtes sociales, au centre des débats et des mobilisations à construire. Pour permettre une perspective porteuse d'espoir pour les plus démunis, pour les précaires et les privés d'emploi, pour tous les salariés actifs ou retraités, tel est et a toujours été l'engagement des militants de l'ONCF. Tout en restant lucide sur les enjeux et la complexité de la période, il nous faut être porteur d'espoir, donner de la perspective et de l'envie en démontrant que c'est par l'action collective massive sur des objectifs et revendications claires qu'il est possible de gagner ! Le principal point abordé lors de ce CA a été la présentation du budget prévisionnel (BP)2019 qui a été adopté à l'unanimité.

Ce qu'il faut retenir du BP 2019 :

- **Cette année encore**, il n'y a pas de revalorisation de la cotisation, étant donné qu'il n'y a pas eu d'augmentation des salaires et de revalorisation des pensions.
- **Malgré le taux d'inflation** proche de 2,1%, il n'y aura pas de revalorisation de la BARS
- Pas de revalorisation des tarifs de la maison.
- **L'objectif de 2000 adhésions** est maintenu conformément aux orientations de notre dernier congrès.
- **Bien sûr, le budget prévisionnel 2019** a été monté dans le respect de nos orientations de congrès et des décisions prises au dernier CA.
- Concernant les tarifs de la maison pour 2019, il n'y aura pas d'augmentation des prix pratiqués.

Pupille 5,56 € (Participation ONCF part pupille 34,44 €) - **Adhérents ONCF** 40,00 € - **Autres résidents** 53,00 €

L'histoire de la carte de vœux

L'envoi des cartes de vœux fait désormais partie des traditions de fin d'année. Certains font remonter ses origines en Extrême-Orient : on envoyait en Asie une feuille de papier de riz en début d'année aux personnes croisées, rencontrées au cours de l'année passée. La taille de la carte était fonction du rang social du destinataire. Il existait en France une coutume ancienne (qui nous vient des Romains) dont, ne subsiste aujourd'hui que la tradition des étrennes : les visites du Nouvel An. La coutume voulait que l'on rende visite à l'ensemble de son entourage (famille, amis, collègues et patron) dans les quinze jours qui suivaient le 1er janvier. Cet usage devenant trop contraignant, on commença à le remplacer par des passages « éclair », avec remise au concierge d'une carte de visite portant les vœux. Parallèlement, une coutume du XV^e siècle avait cours : l'envoi de lettres à l'occasion de la nouvelle année, qui permettait de reprendre contact lors de la nouvelle année.

Il faudra attendre le 19^e siècle, en Angleterre (La Christmas Card), pour que la carte de vœux trouve la forme sous laquelle nous la connaissons : la carte double illustrée, imprimée, mise sous enveloppe et timbrée.

En 1840, alors que le premier timbre postal est lancé en Angleterre, les premières enveloppes ornées de motifs de Noël furent également éditées. En 1843, c'est John Calcott Horsley qui adressa la première carte de vœux à Sir Henry Cole. Ensuite, l'envoi de cartes de Noël se popularisa grâce à la lithographie qui permettait de reproduire des cartes ornées de gui, de houx, de scènes de nativité ou de paysages enneigés. À cette époque, la carte de vœux servait à souhaiter un Joyeux Noël et la Bonne Année. Peu à peu, elle est devenue une carte de vœux pour l'année à venir. La carte de vœux illustrée s'est progressivement imposée en France. Dans les années 1930, elle remplaça définitivement l'usage de la carte de visite ou du papier à lettres. Elle offrait en effet un bon compromis entre le message bref de la carte de visite et la rédaction d'une longue lettre...

À chacune et chacun d'entre vous, pupilles, militants et adhérents, nous vous présentons nos souhaits de bonheur, de santé et de paix pour l'année qui commence, accompagnée de nos vœux combatifs, fraternels et solidaires.

Ce monde plus fraternel, plus humain, plus juste et plus solidaire et dans la paix que nous aspirons et que nous défendons depuis la création de notre association, est entravé par le système capitaliste qui organise l'accaparement des richesses pour une infime minorité.

Or c'est ce qui est contesté dans les mouvements progressistes dans de nombreux pays, comme celui des femmes pour leur émancipation, des défenseurs du climat, des pacifistes qui combattent la course aux armements et défendent la paix, de ceux qui organisent la protection et l'accueil des réfugiés et de tous ceux qui réclament une autre répartition des richesses, pour que chacun puisse vivre dignement dans un monde plus juste et en paix.

En France, les dernières mesures annoncées par le gouvernement et par le Président lors de ces vœux sont bien loin de répondre aux besoins de la population, il n'y a pas de changement de cap, bien au contraire.

Les plus faibles subissent de plein fouet cette politique et nos pupilles et leurs familles sont loin d'être épargnés. Chacun de nous doit s'engager pour défendre nos valeurs, de progrès social, de paix et de fraternité.

Il nous faut être plus nombreux, chacun de nos adhérents doit participer à notre renforcement, pour que perdure notre belle association, afin de démontrer que le monde cheminot reste solidaire et combatif.

Ensemble, faisons-en sorte que 2019 soit une bonne année.

Orphelinat National des Chemins de fer de France Fondé le 8 juillet 1904 "Journal Officiel" des 15-16 Juillet 1904 Déclaration N° 151 200 - But : Aider moralement et matériellement les orphelins de ses adhérents.

Siège social : 263, Rue de Paris - 93100 Montreuil - CCP 46388 C Paris-Tél. 01 55 82 86 89 - Fax 01 55 82 86 95 infocom@oncf.asso.fr - Bulletin de l'Orphelinat - N° CPPAP1217G84134

Directeur de la publication : Laurent Latouche

Responsable de la rédaction : Jacques Fouquet

Création et réalisation : Pascale Lalys

Visuel de couverture : Pascale Lalys

Photographies : Fotolia - ONCF - **Impression** : Rivet PE Limoges

PARIS SUD-OUEST

Pour la 8^e année consécutive, le Comité Régional de Paris Sud-Ouest a organisé sa soirée de la solidarité, le samedi 10 novembre 2018. Effectivement, le complexe de Champs Dauphin du Comité d'Entreprise Régional de Paris Rive Gauche a fait salle comble avec 182 personnes pour y partager un moment de convivialité autour d'une paella préparée par nos bénévoles. « Les vieux du A » sont remontés sur scène pour nous faire vibrer sous la tonalité de leur musique pour ensuite laisser place à Fredo, qui nous a fait bouger tard dans la nuit. Sous une telle affluence, une nouvelle soirée de la solidarité sera organisée en novembre 2019.

Nous remercions tous les participants, le CER Mobilités de PRG et surtout les bénévoles qui contribuent à la réussite de cette soirée solidaire.

AUBRAIS-ORLÉANS-BLOIS



Notre groupe des Aubrais-Orléans-Blois a organisé sa traditionnelle paella le samedi 17 novembre en présence de plus de 150 convives. Magnifique soirée fraternelle et conviviale. Nous remercions notre merveilleuse équipe de bénévoles ainsi qu'Alain avec sa délicieuse paella et DJ Will pour sa magnifique prestation. Le bénéfice de cette soirée a été reversé à la solidarité ONCF au profit de nos pupilles.

CHAMBERY



Encore une fois, une belle réussite pour notre soirée disc'oncf du CR de Chambéry. Soirée remplie d'amitiés et de solidarités au profit des études de nos Pupilles Oncf. À cette occasion la mutuelle entrain nous a offert un séjour pour la tombola qui a été gagné par Christelle Viand, maman d'Alex et Arnaud, pupilles du groupe de Chambéry. Nous leur souhaitons une agréable semaine. Merci à tous les militants actifs et retraités pour cette soirée.

LIMOGES



© ONCF

Le samedi 13 octobre, le Groupe de Limoges a organisé un loto au restaurant d'entreprise. Merci à nos pupilles, Florian et Fanny, pour leur active participation. Merci aussi aux responsables du CER d'avoir accepté de prêter les locaux et d'avoir fait don de nombreux lots. Malgré un nombre de participants un peu décevant qu'il faut tout de même remercier, l'ambiance était au rendez-vous. Un petit bénéfice a été dégagé.

LAROCHE SUD MORVAN



CR Paris Sud Est

Le 09 janvier au cours de l'assemblée générale de la section retraité CGT de Laroche Migennes il a été mis à l'honneur André Guerard pour ses nombreuses années de militantisme à la CGT en activité, en retraite et son engagement au sein de l'ONCF. À cette occasion lui a été remis une revue sur Mai 68 et la médaille de l'ONCF. Cette journée s'est clôturé par un apéritif offert par la section et un très bon repas qui nous a été préparé par Josiane Guerard. Merci Josiane.



Notre camarade **Quentin**

Besson nous a quittés le

mardi 13 novembre 2018. Toute

sa vie, il l'aura consacrée au

service des femmes et des

hommes. C'était un homme

profondément humain. Très

vite après son engagement

religieux, il devient prêtre ou-

vrier, en 1977, il travaille à la

RTA et adhère à la CGT. Il se

déplace dans toute la France

sans ménager sa peine afin

d'impulser la nécessité de la présence

CGT dans le

monde des transports secondaires.

Après son départ

de la fédération CGT, une nouvelle

vie commence, celle de trésorier

de l'ONCF de 1992 à 1993.

Il a été également au collectif

de réflexion handicapé en 1993,

Collectif à l'initiative de la création

du séjour adapté. Les orphelins

deviennent vite ses

enfants quand il en parlait.

Merci Quentin.

Biographie de Quentin plus complète sur le site
www.oncf.asso

© ONCF

SALON DU LIVRE DE MONTREUIL



Le 34e Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis sur le thème « nos futurs » a battu le record de fréquentation avec plus de 179 000 visiteurs. Les 29 pupilles et les 19 accompagnateurs de l'ONCF qui ont arpenté les allées du Salon ont pu dénicher les derniers livres sortis avec les chèques lire offerts par l'association. Après une soirée MC DO pour les enfants, ils ont participé à une séance de dessin, animé par Henri dessinateur et Séverine de la société Bayard jeunesse avec qui nous travaillons sur l'activité lecture pour tous. Un moment agréable auquel tous les enfants petits et grands ont participé. Pour les adultes (mais aussi les enfants le dimanche midi), ils ont pu déguster la Jambalaya préparée par Hervé et Gégé d'après tout le monde ce fut un régal et il a même fallu donner la recette à tous. Un weekend bien rempli pour petits et grands avec des images plein la tête, un grand merci aux bénévoles Brigitte, Joel, Hervé, Gégé pour l'organisation. Tout le monde s'est donné rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition du Salon.

Gérard Cousin

GUINGAMP



Le samedi 16 septembre dernier, le groupe de Guingamp organisait un Loto au profit de l'Orphelinat. Cette année, près de 370 personnes sont venues tenter de gagner les lots mis en jeu et notamment un bon d'achat de 600 €. Parmi eux, une famille de pupilles et de nombreux retraités cheminots se remémorant, avec les actifs présents, quelques scènes de la vie de la gare de Guingamp. Ce loto a également pu se réaliser grâce à l'aide de cheminots (actifs et retraités) bénévoles afin d'assurer la bonne marche du jeu et la tenue de l'espace restauration mis à disposition des participants.

PARIS SUD-EST



Dans le cadre de l'Arbre de Noël du CER de PSE, les bénévoles du groupe ONCF de Paris Lyon Bercy ont distribué dans la joie et la bonne humeur, des crêpes faites sur place aux enfants des cheminots venus en nombre ce samedi 1er décembre à Villepinte. Profitant de la longue file d'attente nous avons présenté l'association et proposé l'adhésion. Espérons que les retours seront nombreux eux aussi !

Agenda

Fantastic'arts à Géardmer

Du 30 janvier au 03 février 2019

Journée internationale des droits de la femme

Le 08 mars 2019

Conseil d'administration ONCF

Le 26 mars 2019

Formation Solidarité

Les 28 et 29 mars 2019

Séjours chalet Pierre Séward

Du 06 au 13 avril 2019

Du 13 au 20 avril 2019

Du 20 au 27 avril 2019

Fête Nationale de la solidarité ONCF

Le weekend du 8 et 9 juin 2019



© Fotolia

Dons

Dons des sections de retraités, comités régionaux et groupes versés au bénéfice des pupilles.

70 €uros : Par les Comités Régionaux, Paris-Sud-Ouest.

3290 €uros : Par nos Groupes : Chalindrey, Belfort, Laon, Achères, Mantes, Rennes, Le Mans, Angers, St Nazaire, Brétigny, Hendaye, Saintes, Limoges, St Pierre des Corps, Orléans les Aubrais, Montargis, Villeneuve st Georges, St Etienne, Montluçon, Nice Côte d'Azur, Sète.

3850 €uros : Par nos sections de retraités : Hirson, St-Quentin, Achères, Arles, Bayonne, Blois, Bourg en Bresse, Brive, Cahors, Château Thierry, Haut Cenon, Langon, Les Sables d'Olonne, Le Teil, Lison, Moulins, Nîmes, Oullins, Paris Ouest Rive Droite, Romilly, Vichy.

1693,85 €uros : Par les Syndicats Exécution et UFCM.

12 212,46 €uros : Par les Particuliers.

1906,50 €uros : Famille et amis de Quentin Besson.

Notre Conseil d'Administration et nos Pupilles adressent à tous leurs remerciements les plus sincères.

Le phénomène de la revente des cadeaux de Noël



© Adobe Stock

En ces périodes de fêtes, nous sommes nombreux espérons-le à avoir été gâtés par nos proches. Tous ces cadeaux reçus correspondent-ils à nos attentes, nos envies, nos besoins ? Ou finiront-ils au fond d'un placard avant, de monter vers le grenier ?

Cette année encore les Français sont nombreux à revendre leurs cadeaux de Noël. On reçoit tous à Noël au moins un cadeau qui ne nous plaît pas, un cadeau qui est tombé à côté. Eh bien, cette année au lieu de le garder dans un coin on va l'échanger ou le vendre sur les sites de petites annonces, ou même sur les sites spécialisés dans la revente de cadeaux.

Cette tendance à revendre ses cadeaux de Noël en France se consolide et s'accélère depuis plusieurs années, largement relayée par les médias qui en ont fait leur « marronnier » chaque année au moment des fêtes de Noël. Il n'y a pas si longtemps cela aurait semblé déplacé mais aujourd'hui ce n'est plus le cas ! Bien au contraire, échanger ou vendre ses cadeaux de Noël est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et touche toutes les catégories sociales. D'après une étude publiée en 2017, 67% des français étaient d'accord pour revendre leurs cadeaux de Noël encore cette année.

La motivation principale serait d'abord pratique, en effet 67% des interviewés préfèrent revendre ou troquer les cadeaux qui ne leur plaisent pas plutôt que de les garder pour s'en offrir des nouveaux. Les cadeaux reçus en double ou en triple sont revendus en priorité. 65% des interrogés ne voient pas d'un mauvais œil que leurs proches revendent les cadeaux offerts. Au-delà des motifs économiques, les motifs sont également écologiques. Les catégories de cadeaux les plus revendus sont les biens culturels comme les livres, des articles de décoration ou et des vêtements (29%).

Travers indiscutable de notre société de surconsommation, ce phénomène démontre intrinsèquement, la non-valeur des choses, du moins la non-valeur du geste-cadeau, on offre pour offrir, parce que c'est la saison. L'obligation « culturo-économique » a pris le pas sur la spontanéité, sur le plaisir d'offrir. On met une somme dans un cadeau, on ne met plus son cœur. Bien que cette tendance renaisse, peu de gens aujourd'hui concevraient d'offrir ou recevoir un cadeau fait main, pourtant pensé et fabriqué pendant de longues heures pour la personne. En somme, parfois le cadeau dédouane de la présence, de l'attention, de l'affection, le montant ayant supplanté le cœur, on peut revendre ou échanger sans complexe.

L'invention du calendrier (2 500 av. J-C)



© Adobe Stock

Pour un peuple en voie de civilisation, il est indispensable de diviser le temps afin d'y fixer les grands événements de la communauté. Au III^e millénaire avant J.C, les cités de Babylone sont les premières à appliquer un calendrier correspondant aux mouvements de la Lune.

Les Égyptiens remplacèrent le calendrier lunaire par un calendrier basé sur l'année solaire. Un calendrier luni-solaire à 354 jours était utilisé dans la Grèce antique. Les Grecs furent les premiers à intercaler les mois supplémentaires selon des principes scientifiques.

Le premier calendrier romain introduit vers le VII^e siècle av J-C. séparait en 10 mois une année de 304 jours.

En 46 av. J.-C., Jules César décida d'établir un nouveau calendrier. Connue sous le nom de calendrier julien, il fixa la durée d'une année normale à 365 jours, celle d'une année bissextile, tous les 4 ans.

C'est sous le pontificat du pape Grégoire XIII, en 1575, qu'est entreprise la réforme du calendrier. Les années bissextiles sont de 366 jours, (Les années bissextiles sont désormais les années soit divisibles par 4, mais non divisibles par 100, soit les années divisibles par 400). Y-a-t-il d'autres systèmes de division du temps ? Le calendrier révolutionnaire, dont la signification est profondément politique. Il s'est voulu emblématique d'une rupture avec l'Église. Mais ce calendrier ne s'est jamais imposé dans la vie quotidienne et le calendrier grégorien qui n'a jamais cessé d'être utilisé redevient le calendrier officiel, le 9 septembre 1805.

Bons d'Entraide 2018 tirage du 20 décembre 2018

Bon d'entraide n° 38332 gagne 1 Voiture Renault Twingo
 Bon d'entraide n° 46779 gagne 1 TV Grand Écran LED
 Bon d'entraide n° 27086 gagne 1 Ordinateur portable
 Bon d'entraide n° 11376 gagne 1 appareil photo numérique
 Bon d'entraide n° 56724 gagne 1 Séjour au Chalet Pierre Séward
 en gîte pour 4 personnes
 Bon d'entraide n° 36172 gagne 1 tablette numérique
 Bon d'entraide n° 63400 gagne 1 console de jeux
 Bon d'entraide n° 63952 gagne 1 GPS

Dans toutes les séries, les bons d'entraide se terminant par :

- 459 gagnent : 1 Corde à Sauter Digitale
- 765 gagnent : 1 Bracelet Podomètre
- 596 gagnent : 1 Chargeur de voiture USB
- 925 gagnent : 1 Un Sac Glacière
- 203 gagnent : 1 Brassard de Sport
- 003 gagnent : 1 Set Oreiller de Voyage
- 141 gagnent : 1 Fouta ONCF
- 861 gagnent : 1 Sac de Sport
- 302 gagnent : 1 Parapluie
- 646 gagnent : 1 Pendule

Les bons d'entraide se terminant par :

089 - 166 - 298 - 407 - 552 - 656 - 779 - 825 gagnent 1 Frisbee en cadeau de consolation

Les bons d'entraide se terminant par :

010 - 266 - 347 - 372 - 567 - 621 - 857 - 915 gagnent 1 Poncho en cadeau de consolation.

En cas de difficultés d'approvisionnement, certains lots pourront être remplacés par d'autres lots de même valeur.

Les lots pourront être retirés à dater du 01 février 2019, au siège de l'ONCF, 263 rue de Paris, 93100 Montreuil (Métro Porte de Montreuil), sur présentation du billet gagnant, ou être expédiés aux frais du gagnant après réception du billet gagnant adressé à : ONCF – Case 539 – 93515 Montreuil Cedex (ne pas omettre dans ce cas d'indiquer le nom et l'adresse du destinataire).

Les lots non réclamés le 31 mai 2019 seront acquis à l'œuvre.

Notre association est habilitée à recevoir des dons et legs (art 17 des statuts de l'association).

Nom Prénom

N° de CP

Adresse complète

Code postal Localité

Adresse mail :

J'effectue un don au profit des pupilles de l'ONCF. Je verse € par chèque libellé à l'ordre de l' « ONCF »

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Portable :

Mail :

Changement de situation : - Retraite : à partir du

- Congé parental, congé sans solde, départ volontaire...

À compter du au

Conseil et social et économique à la SNCF



Le gouvernement Macron a mis en œuvre une réforme du Code du travail par ordonnances à l'automne 2017 « pour rénover le modèle social ». Désormais, les Comités d'Entreprise, les CHSCT (comité d'hygiène sécurité et condition de travail) et les Délégués du Personnel seront regroupés au sein d'une instance unique : le Comité Social et Economique-CSE, se substituant aux instances historiques. C'est donc plus d'un demi siècle d'action collective pour l'obtention de pouvoir d'intervention des salariés auprès de leur employeur rayée de l'histoire, du droit. Seuls, les représentants titulaires du CSE pourront intervenir dans la même instance sur l'ensemble du champ de compétences des anciennes instances. C'est tout le modèle construit lutte après lutte remis en cause, toute l'activité de proximité rayée au 1^{er} janvier 2019, 7 000 mandats DP et CHSCT supprimés.

Concernant les Comités d'établissements, c'est en 1982, lors du changement de statut de la SNCF en Epic que seront créés les CE (327 CE et un CCE). En 1986, apparaissent les 35 Comités d'établissements Régionaux qui assureront la gestion des « œuvres sociales » jusqu'alors assurées par l'action sociale de la SNCF. Ce découpage colle aux régions SNCF.

En 2002, conséquence des restructurations de l'entreprise, le nombre des CE est ramené à 26 (23 CER et 3 CE Directions Centrales). Par la suite, sera créé le CE national Fret en 2009 et Gares et connexions en 2013.

La loi du 4 août 2014, éclate l'entreprise SNCF en trois Epic distincts (Epic de tête, SNCF Réseau, SNCF Mobilité). Le CCE cède la place au CCGPF. Pour le 1^{er} janvier 2019, les 28 CE laisseront place donc à 33 CSE (6 à Réseau, 26 à Mobilités, 1 Epic SNCF). Toutes les activités sociales de proximité vont se complexifier du fait de ces nouveaux périmètres. Force est de constater que le dialogue social est en panne.

Alors que les organisations syndicales négocient depuis 1 an la mise en place des CSE et des délégués de proximités, aucun accord n'a pu être signé par les 4 organisations syndicales représentatives à la SNCF.

Au-delà de tous ces aspects techniques et juridiques, ce sont les cheminots, nos pupilles qui perdent encore un peu plus des droits, droits aux loisirs, à la découverte, à la culture.

Le petit billet d'humeur & d'humour

L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence.
Voilà l'équation.

Homme de loi, Mathématicien, Médecin, Philosophe, Scientifique, Théologien (1126 - 1198)

Vieux métiers



Wattman

Le wattman est le nom que l'on donne au conducteur d'un tramway ou d'un trolleybus. Au Québec le conducteur d'un tramway était appelé garde moteur.

Origine : Lorsque Clermont-Ferrand inaugure le premier tramway électrique français, le 7 janvier 1890, il est baptisé Wattman, il rallie alors Montferrand à Royat. Ce nom est sans doute à l'origine de la dénomination de son conducteur. Wattman vient évidemment du mot watt qui est une unité de puissance utilisée notamment en électricité, source d'énergie du tram. On peut ainsi penser que ce mot est formé selon le même principe que barman, le responsable de la tenue du bar. Le wattman est responsable de la dispensation de la puissance électrique dans le moteur, au moyen d'un volant qui ne sert évidemment pas à diriger le véhicule, puisque celui-ci est guidé par ses rails.

© DR

Courtepointier ou courtepointière est un métier qui consiste à couper et coudre des tissus de différentes sortes pour confectionner des décorations d'intérieur : rideaux, tentures, couvre-lits, stores, nappes ainsi que des duvets, des coussins ou des housses de matelas. Le courtepointier ou la courtepointière travaille généralement assis, ou debout pour la coupe de grandes pièces de tissus. Dans des ateliers de décoration, il ou elle collabore au sein de petites équipes composées d'un décorateur ou d'une décoratrice d'intérieurs et deux ou trois collègues. Dans des grands magasins spécialisés ou dans des entreprises d'ameublement, il ou elle peut avoir des contacts avec les clients et donner des conseils.



Le ferblantier trace et fabrique toutes sortes d'objets composés de métal en feuilles et en fait la pose. Le ferblantier monte et répare les systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage à air chaud ainsi que tout système servant à évacuer des matières diverses. Le ferblantier installe des objets métalliques préfabriqués, des revêtements extérieurs ainsi que le recouvrement de

toitures métalliques. Et aussi, il applique des procédés de dessin, de découpage, de pliage, d'ancrage et d'assemblage mécanique et thermique. L'exécution des travaux comprend la manutention reliée à l'exercice du métier pour fins d'installation immédiate et définitive.

Le mégissier est un artisan dont le métier est d'accommoder les peaux d'ovins ou de caprins pour les rendre propres aux différents usages que l'on veut en faire, par différence avec les métiers des tanneurs, des corroyeurs ou des pelletiers.

Le mégissier travaille les petites peaux (agneaux, moutons et chèvres), au contraire du tanneur qui transforme les peaux de grande taille (veaux, vaches, taurillons, taureaux, buffles). Le tanneur transforme les grandes peaux brutes (veaux, jeunes bovins, vaches, taurillons, taureaux, buffles) en cuir imputrescible par l'emploi de tannins. Le mégissier utilise aujourd'hui les mêmes techniques que le tanneur : tannage aux sels minéraux, végétal ou combiné.



À LIRE

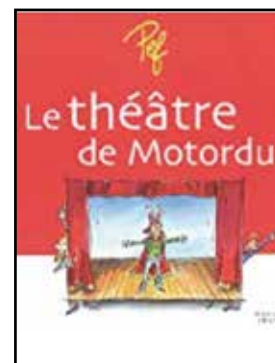


Le calendrier maître du temps ?

Le calendrier, outil indispensable de la vie en société, s'est construit pas à pas, en observant le soleil et la lune. Il a permis d'ordonner le passé, le présent, l'avenir, de dater les événements. Aujourd'hui

référence mondiale, le calendrier grégorien est le fruit d'une longue et tumultueuse histoire. Jacqueline de Bourgoing retrace l'histoire scientifique et technique, mais surtout politique et identitaire des calendriers, et éclaire la constance et la diversité des efforts que les hommes ont déployés pour scander et habiter le temps.

Éditeur : Gallimard - 15,70€



Le Théâtre de Montordu

Le public est invité à monter sur les planches du théâtre de Motorbu. Vous y rencontrerez une pharmacienne, un gras Pitaine, un gros Lionel, une petite Irène, le comte Surtédoy

mais surtout plein de glaçons et de billes qui leur donnent la réplique. Il vous viendra vite l'envie de prendre leur place pour, à votre tour, participer au grand banquet, imiter le nez long au long bec ou un autre oiseau et vivre une bonne partie de bêche à la ligne ».

Pef, fils de metteur en scène, ancien comédien amateur lui-même, a écrit pour les enfants ces cinq pièces de théâtre. Chaque titre est illustré par la vision qu'a l'auteur des situations imaginées, mais aussi suivi d'un carnet de mise en scène donnant des conseils, des pistes pour les personnages, les décors ou les accessoires. Le public est donc dans un livre qui l'invite aussi à monter sur les planches. Que la fête commence !

Éditeur : Gallimard - Auteur : Pef - 17,00€

FACILE - Grille N°24

J		8			3				4
					9			8	6
	3	5	2	4				7	
E	8				4				
		2	1	3	7	8	4		
					8				5
U		3				9	1	5	7
	7	6			2				
X	1				7			3	

MOYEN - Grille N°25

					3	5		9	
		6	4			7	3	8	
	9	5	3				4		
	6		7		4	9			
		3			6		7		
			1	2		4		3	
		2				3	1	7	
	1	6	4			7	2		
	3		5	8					

Résultats sur notre site : www.oncf.asso.fr